

EVENEMENTS

Les culturales 2017

Ce salon de plein champ, unique en son genre en France, aura pour thème : «Innovations et performances». Les partenaires vous présenteront leurs résultats et solutions, sur des problématiques agronomiques et transversales, au service des performances des grandes cultures, ainsi que les innovations par filière. Les 12^{ème} Culturales® se dérouleront les 14 et 15 juin à la Ferme 112, site géré par l'association «Agro-ressources et Bio-économie demain», à côté de Reims dans la Marne.



Plate-forme Catenoy

La visite de la plate-forme d'expérimentation régionale de Catenoy aura lieu le mardi 13 juin. Sur cette journée, ouverte à tous, les conseillers culture des Chambres et nos partenaires seront présents pour faire visiter la plate-forme à tous les agriculteurs, étudiants, sympathisants du monde agricole. Cette journée sera l'occasion pour les visiteurs de bénéficier de références indépendantes et découvrir de nouvelles techniques. Véritable vitrine à ciel ouvert pour étudier, appréhender ou découvrir différentes cultures, stratégies et techniques culturales.

NOS PUBLICATIONS

Synthèse départementale des reliquats sortie hiver 2017

Synthèse des reliquats moyens par type de sol et succession culturale, elle permet de compléter les plans de fumure azotée 2016-2017 pour les parcelles sans prélèvement. Tous les documents pour la réalisation d'un plan de fumure sont mis à jour sur le site web pour la campagne 2016-2017.

6^{ème} programme d'actions de la directive nitrates

Retrouvez dans cette plaquette régionale, élaborée avec les services de l'Etat, l'ensemble des règles qui s'imposent aux agriculteurs exploitant en zones vulnérables. Ce document prend en compte les nouveautés apportées par l'arrêté du 11/10/16 modifiant le programme d'action national.



Bulletin de Santé du Végétal

Le Bulletin de Santé du Végétal délivre, chaque semaine, quasiment en temps réel, un état sanitaire des productions végétales cultivées sur la région. Abonnez-vous dès à présent et recevez votre bulletin chaque mardi soir.

Retrouvez ces publications sur : www.aisne.chambre-agriculture.fr

FORMATION

31 mars : Certiphyto, renouvellement du certificat décideurs en entreprise soumise à agrément (ex travaux et service), à Laon

30 mars et 6 avril : enregistrer ses pratiques Mes p@rnelles (niveau débutant), à Laon

4 avril : gérer son territoire avec les MAEc, à La Capelle

25 et 26 avril : Certiphyto, certificat pour les agents des collectivités, à Laon

16 mai : oiseaux - Concevoir un plan de gestion favorable à leur préservation (initiation à l'identification, module 1), à La Capelle

18 mai : oiseaux - Concevoir un plan de gestion favorable à leur préservation (perfectionnement, module 3), dans l'arrondissement de Laon

23 mai : concevoir le projet d'aménagement et de sécurisation de son corps de ferme, à Château-Thierry

1^{er} et 6 juin : enregistrer ses pratiques Mes p@rnelles (niveau débutant), à Laon

20 et 23 juin : atelier Mes P@rnelles - Gérer ses début et fin de campagne culturale, respectivement à Laon et Brasles

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site : www.aisne.chambre-agriculture.fr à la rubrique **FORMATION**



JOURNEES TECHNIQUES

Programme du printemps

Avril : 2 tours de plaine sur la qualité de pulvérisation sur les secteurs laonnois et saint-quentinois (une partie sur les fondamentaux en salle et une partie aux champs)

Mai : 1 tour de plaine maïs (itinéraire cultural), en Thiérache 1 démonstration désherbage mécanique, dans le Nord

Juillet : 1 journée technique "bio" sur les légumes dans les systèmes bio, à Bonneuil-les-Eaux



BON À SAVOIR

Aide à la mise en place de systèmes agroforestiers

L'appel à candidatures est ouvert du 2 janvier au 6 octobre 2017. Les dossiers seront présentés par vague en fonction de leur date d'arrivée : 28 février 2017, 16 juin 2017 et 6 octobre 2017.

PCAE

Le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles est le dispositif d'aide publique sur les volets modernisation des élevages, amélioration de la performance environnementale et de la performance énergétique. Les dossiers complets sont à déposer à la DDT du siège de l'exploitation avant le 4 avril 2017.

Ce qu'en pense notre élu !



Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nous faisons de l'agro-écologie...

Le monde change, l'agriculture change et nous accompagnons ces changements ! En effet, la vocation de nos organisations professionnelles est d'aider les exploitants agricoles à négocier les virages nécessaires pour préparer demain. Ces évolutions nécessaires, qu'elles soient dictées par des préoccupations sociétales, économiques ou politiques, sont toujours recevables si elles sont des réponses pragmatiques et partagées. L'État français a choisi que son agriculture devienne "agro-écologique": soit !

N'oublions pas que les actions d'aujourd'hui seront jugées par leur efficacité de demain et nous n'avons pas attendu ce jour pour mettre en œuvre des actions volontaires dont nous voyons aujourd'hui les bénéfices, qu'il s'agisse de la gestion de la fertilisation, de la maîtrise des risques environnementaux ou plus simplement de la reconquête de la biodiversité qui peuple nos territoires. Il y a déjà bien longtemps que nous pratiquons une "agriculture agro-écologique" : la preuve en est faite : comme Monsieur Jourdain nous pratiquons sans le savoir.

Hugues Bécrot
Responsable Environnement



Aisne Eau Mieux : un lieu de partage de l'information technique et réglementaire

L'Aisne est un département pilote sur la fertilisation azotée depuis plusieurs décennies. Un comité Aisne Eau Mieux a été initié en 1996 pour accompagner la mise en place de la directive nitrates sur le département.



Coordonné et organisé par la Chambre d'agriculture de l'Aisne, ce comité a abouti à l'harmonisation des conseils donnés en matière de fertilisation azotée et d'utilisation des produits phytosanitaires, au profit du plus grand nombre d'exploitants.

Il rassemble les représentants des différents organismes de conseils : coopératives, négoce, Ceta, Chambres d'agriculture, instituts techniques, enseignement agricole et structures de recherches (LDAR et Inra),...

Après 20 ans d'existence, Aisne Eau Mieux continue de vivre sous une forme quelque peu différente. Ce comité, plutôt orienté actuellement vers le partage de connaissances techniques, agronomiques et réglementaires, a été élargi à de nouveaux acteurs. Les problématiques liées à l'environnement (qualité de l'eau...) font aussi partie maintenant des actualités abordées.

La directive nitrates et les reliquats azotés sont toujours au cœur des présentations et des discussions mais de nouvelles thématiques sont traitées : les mesures de protection de l'eau po-

table, les nouveautés réglementaires telles que le plan écophyto II, ou plus simplement les résultats des expérimentations spécifiques réalisées par la Chambre d'agriculture ou ses partenaires.

Aisne Eau Mieux, né de la nécessité d'accompagner la réglementation, est devenu ainsi un lieu d'échanges et de partage très transversal de la recherche jusqu'au conseil pour nos exploitants axonais.

Contacts :
Samantha Bertrand
Alain Tournier



Champs d'actions - Spécial Agro-environnement Mars 2017

1, rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 40
www.aisne.chambre-agriculture.fr

Directeur de la publication : Olivier DAUGER
Rédacteur en chef : Airy DARBON

Chargée de communication : Anne-Sophie FIEVEZ
03 23 22 50 66 - anne-sophie.fievez@ma02.org

Conception - Impression : SETA - MA PROM - 03 23 22 50 28

Crédits photos : Agriculteur de l'Aisne, Ccvision, Chambre d'agriculture, Anne-Sophie FIEVEZ



SERVICE AGRO-ENVIRONNEMENT
Tél. 03 23 22 51 22

Mieux valoriser les références des Chambres d'agriculture

Depuis une dizaine d'années, les expérimentations conduites par les Chambres d'agriculture Aisne, Oise et Somme sont coordonnées à l'échelle régionale afin d'en diminuer le nombre mais avec l'objectif ambitieux d'augmenter et d'améliorer la qualité des résultats.



«en direct de la plate-forme» afin d'informer de l'avancement des essais tout au long de la campagne. Tous ces documents sont disponibles sur le site internet des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France.

En 2017, une autre étape va être franchie grâce à une synthèse plus approfondie des essais départementaux et régionaux avec l'ambition d'une publication rapide des résultats.

Les essais menés par la Chambre d'agriculture de l'Aisne entrent dans ce dispositif. Ces essais gardent bien évidemment leurs intérêts locaux pour alimenter le bulletin technique et la vidéo hebdomadaire «Situation des cultures». Cette année, une nouvelle thématique est régionalisée ; il s'agit des stimulateurs de défense naturelle des plantes. L'objectif est de tester l'efficacité de ces produits dans la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires.

Cette entreprise est rendue possible grâce à une coordination par les expérimentateurs des trois Chambres qui planifient les thèmes d'essais, les protocoles et leur répartition géographique. Cette organisation est encore améliorée depuis 1 an avec l'arrivée d'une coordinatrice régionale qui assure la communication et l'accompagnement de chaque partenaire.

Une plate-forme régionale d'expérimentation implantée depuis près de 20 ans dans l'Oise regroupe les thèmes des expérimentations déployées sur l'ensemble du territoire.

En 2016, cette collaboration s'est traduite par la publication d'un recueil de tous les essais des trois départements et la parution d'un bulletin d'information régulier

Contact :
Nicolas Jullier

Agriculture Bio : ils y pensent ...

Le goût de plus en plus affiché des consommateurs mais aussi des filières pour la production «Bio» amène de nombreux agriculteurs à s'interroger sur l'opportunité d'une conversion partielle ou totale de leur exploitation.

Afin de mieux répondre à ce nouveau besoin quotidiennement exprimé, la Chambre d'agriculture de l'Aisne s'est engagée à répondre aux candidats au changement de mode de production ou plus simplement «aux curieux qui se renseignent». L'engagement du service technique de la Chambre d'agriculture de l'Aisne porte sur plusieurs points :

Former

Ce volet «formation» s'adresse à deux publics : les producteurs Bio qui sont bien naturellement toujours à la recherche de nouvelles voies de progrès sur le plan agronomique ou de la conduite de leurs élevages. Le second public est constitué de postulants à la conversion ou plus simplement d'agriculteurs qui souhaitent faire évoluer leur système avant d'envisager une conversion (partielle ou totale). En 2016, deux formations ont ainsi été mises en place et ont rencontré un certain succès. Ces formations vont être reconduites en 2017 pour répondre aux demandes et explorer de nouveaux su-

jets tels que la maîtrise de la fertilisation azotée ou la gestion des salissements par le compostage des effluents organiques.

Explorer

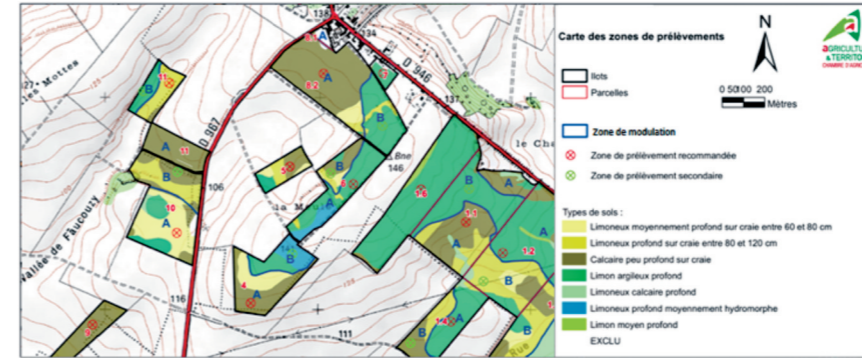
Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France participent au programme conduit par Agrotransfert sur la gestion de la fertilisation azotée et la maîtrise des adventices vivaces. Ces travaux contribuent largement à améliorer la qualité des connaissances et par conséquent nos conseils.

Contact :
Mélanie Camgrand

BIO

Valoriser la carte des sols pour ajuster sa fertilisation azotée

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a mis au point une nouvelle prestation «accompagnement fertilisation azotée». Elle est basée sur la carte des sols numérisée.



On constate souvent que les prélèvements pour analyse de reliquats azotés sont souvent réalisés sans tenir compte de l'hétérogénéité des sols et que les types de sol sont souvent mal connus.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne propose la réalisation de cartes indiquant la localisation des zones de prélèvement représentatives des parcelles et les types de sols correspondants. En fonction des hétérogénéités, ces cartes incluent des zones de modulation qui pourront être valorisées via la réalisation de reliquats azotés avec le positionnement de zones de prélèvement secondaires ou par des diagnostics de nutrition en cours de végétation. En effet, afin d'ajuster la fertilisation azotée, la prestation inclut, sur demande, la réalisation de diagnostics N-Tester

(pour le blé, orge voire la pomme de terre) qui sont donc réalisés en cohérence avec le potentiel du sol. Aujourd'hui, le numérique nous permet de relier les informations des cartes des sols (types de sols, réserves utiles,...) et les machines pour intervenir plus efficacement et avec précision sur le travail demandé. Par exemple, on peut moduler les densités de semis en fonction des types de sols sans intervention manuelle : la machine est en capacité de s'adapter en fonction des données qui lui sont communiquées. Ce principe est également applicable à la fertilisation azotée ou phospho-potassique.

Contact :
Julien Gaillard



L'agroforesterie, en quelques mots...

L'agroforesterie est l'association d'arbres avec des cultures ou des productions fourragères pour l'élevage afin de concilier production de bois, paysage, protection de l'eau, du sol et de la biodiversité.



Ces systèmes agroforestiers cherchent à tirer parti des interactions positives entre les arbres et les autres productions agricoles. Cela peut permettre de produire à court terme des productions végétales et/ou animales et à moyen ou long terme une production sylvicole.

Un projet agroforestier doit être réfléchi et adapté aux objectifs et aux attentes du planteur :

- cynégétiques liés à l'implantation de bandes refuges pour le petit gibier,
- environnementaux par la création de zones de refuge pour les auxiliaires,
- agronomiques par l'apport de matière organique au sol via la décomposition du feuillage,
- économiques liés à la diversification de revenus avec la vente des grumes ou de bois énergie à plus long terme.

Il est indispensable de s'intéresser aux caractéristiques de la parcelle à planter en prenant en compte la nature du sol via la carte des sols, la réserve utile en eau, le pH, l'hydromorphie potentielle, la profondeur et la topographie. Le choix des essences sera lié aux caractéristiques du sol et aux objectifs recherchés.

Les essences les plus adaptées et représentatives dans notre département sont le noyer hybride, l'érable sycomore, le merisier, l'orme lutèce, le pommier commun,... Mais quelle que soit l'essence plantée, il faudra les entretenir (taille de formation et élagage) pour en tirer du bois d'œuvre.

Depuis 2015, un accompagnement financier est proposé pour la mise en place de systèmes agroforestiers dans le cadre de la Mesure 8.2 du Programme de Développement Rural - Picardie 2014 - 2020. Ce dispositif prend en charge, sous certaines conditions, 80 % du coût des plants de la plantation et des frais d'étude.

Cette année, la Chambre d'agriculture de l'Aisne accompagne plusieurs porteurs de projet dans les secteurs laonnois et saint-quentinois sur des espaces entre 10 et 25 ha voués à la plantation d'arbres.

Contact :
Benoît Lemaire